

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 858

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

320 millions d'Européens, et nous, et nous, et nous ...

A l'heure où la Communauté européenne célèbre les 30 ans du Traité de Rome, l'attention se fixe déjà sur l'avènement du grand marché intérieur en 1992. Par cette expression, on désigne l'étape décisive où doivent être abolies les frontières intérieures mises à la libre circulation des biens, des capitaux et des hommes.

On veut bien croire que l'uniformisation de la fiscalité indirecte et le libre accès aux marchés financiers ne sera pas sans effet perceptible pour l'homme de la rue ; mais que dire de la liberté d'établissement garantie aux 320 millions de citoyens de la Communauté, du Portugal au Danemark, de la Grèce à la Grande-Bretagne ? Et comment ne pas reconnaître le souffle de l'idée fédéraliste, tel qu'il s'est déjà manifesté au dix-huitième siècle, aux Etats-Unis, et au dix-neuvième siècle, en Suisse (si l'on peut se permettre de poser ainsi une égalité entre l'infiniment grand et l'infiniment petit ?)

Alors déjà, le point de départ fut économique et commercial (nécessité de définir des règles communes, de disposer d'une monnaie forte, de faciliter les échanges). Ce matérialisme ne doit pas être méprisé ; c'est lui qui a conduit à déchaîner l'homme du sol natal. Un rappel historique qui ne rend que plus ironique le mouvement actuel de la droite économique vers le "moins d'Etat" et le cantonalisme le plus étroit.

Mouvement de population, brassage de population, émigration, immigration - à l'intérieur de la Communauté, il faut le préciser - avec une difficulté accrue pour les outsiders. Comment la Suisse, avec sa rigoureuse politique de stabilisation de la main-d'oeuvre étrangère et son statut du saisonnier, pourra-t-elle se situer dans un tel contexte ? De ce point de vue, l'Europe a du courage car la question se pose désormais dans des termes tout différents des Etats-Unis (continent

à coloniser) ou de la Suisse des origines. Et pourtant que de problèmes à résoudre ! Cela ne fait pas si longtemps que les assistés sociaux ne sont plus renvoyés dans leur canton d'origine mais pris en charge à leur lieu de domicile, et le Tribunal fédéral admet toujours une inégalité dans les prestations publiques (logement, Hôpital ou Université, par exemple) selon que l'on est domicilié depuis plus ou moins longtemps sur place (c'est-à-dire que l'on a d'abord contribué à la richesse commune par ses impôts ou non).

Le libre établissement généralisé a la séduction de l'utopie ("Je vis où je veux" revendique SOS Racisme, dans le même souffle que "J'aime qui je veux" et "Du travail, je veux") en même temps qu'il fait le cauchemar des aménagistes. Les migrations obéissent peut-être à des courants trop profonds pour être maîtrisés par des décisions politiques, mais alors faut-il se résigner au dépeuplement ici, à l'hypertrophie là ? Et pourtant l'idée que l'Etat décide si j'ai le droit d'aller habiter à tel ou tel endroit pourrait bien devenir aussi insupportable que la censure préalable ou tant d'autres manifestations d'un absolutisme aujourd'hui oublié. La politique économique devra se trouver des instruments de régulation plus fins et plus respectueux de la dignité humaine.

Aujourd'hui insolemment prospère, la Suisse a connu la pauvreté et l'émigration des meilleurs de ses enfants. L'avenir n'est nullement certain. Isolée de l'Europe, la Suisse peut connaître le sort de l'île d'Antigua, cette forteresse dorée pour riches vieillards aux portes des Etats-Unis, ou pire encore. Dans l'Europe, elle perd à coup sûr son autonomie, mais celle-ci n'est pas une fin en soi. L'Europe, c'est peut-être le nouveau nom de l'idéal suisse à l'aube du troisième millénaire.